



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CIRCULAIRE AUX ORGANISATIONS

N° 31 du 11 juin 2019

Destinataires :

- . Bureau national
- . Fédérations
- . URI
- . Secrétaires confédéraux

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE ETAT DES LIEUX

Cette circulaire a pour objectif d'informer les structures des actions mises en place depuis la présentation au public du Pacte du pouvoir de vivre, ainsi que les échéances à venir au niveau national et sur les territoires.

Le Pacte du pouvoir de vivre

Le 5 mars 2019, 19 organisations environnementales, de solidarité et d'éducation, mutuelles et syndicats -issues pour la plupart du collectif « Les Places de la République » -, ont présenté, lors d'une conférence de presse largement suivie (plus de 70 journalistes présents et une quarantaine d'articles dans la semaine), le Pacte du pouvoir de vivre qui comprend 66 propositions pour répondre à l'urgence sociale et écologique de notre pays.

Pour la première fois, ces 19 organisations se sont engagées ensemble pour que ne soient plus dissociées les questions sociales et environnementales. Sur la forme, cette alliance inédite répond à la nécessité de dépasser le cadre syndical pour construire un rapport de force face notamment à un gouvernement qui peine à entendre, et surtout écouter, la société civile organisée. Cette démarche collective visait à l'origine à proposer une issue à la crise des gilets jaunes et à peser sur les décisions prises à la suite du Grand débat national (voir info rapide n°15 du 15 mars 2019).

Sur le fond, les 66 propositions visent à simultanément lutter contre le dérèglement climatique, enrayer l'érosion de la biodiversité, améliorer le quotidien des citoyens, améliorer les pratiques démocratiques et la participation citoyenne, remettre l'exigence de solidarité et d'égalité au cœur de l'économie, et à construire une société plus juste et solidaire.

Ces propositions sont le fruit des débats et des travaux collectifs menés par les organisations du Pacte, au plus de près de leurs sympathisants, adhérents, militants et des personnes à qui elles apportent une aide. Elles représentent la voix de plusieurs millions de personnes.

L'objectif partagé des 19 signataires du Pacte est de s'installer durablement dans le paysage politique pour que chaque nouvelle politique publique (loi, décret), à toutes les échelles, prenne en compte les questions sociales et écologiques et, qu'à terme, elles deviennent même le cœur de chaque décision politique.

Structuration du Pacte au niveau national

Un pacte à 19 signataires, ce sont des décisions prises à 19. La richesse de cette alliance est aussi une exigence dans notre fonctionnement. C'est pourquoi les 19 ont rapidement décidé (mi-mars) de se structurer en créant d'une part des pôles thématiques, et d'autre part un groupe de coordination plus opérationnel, avec 8 membres qui représentent chaque pôle. Le groupe de coordination est animé par la CFDT.

Les décisions stratégiques relèvent des 19 qui ne se sont réunis « physiquement » qu'à 2 reprises après le 5 mars, mais avec lesquels les échanges sont réguliers.

Les pôles :

- Environnement : France Nature Environnement (FNE) - Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme (FNH) - Humanité et Biodiversité - Réseau Action Climat
- Pauvreté-Exclusion-Migration : ATD Quart Monde - Fondation Abbé Pierre - Secours catholique- La Cimade- France Terre d'Asile
- Travail : CFTC - CFDT – UNSA
- Éducation : FAGE - Les Francas - Ligue de l'enseignement
- Solidarité, Santé et Citoyenneté : Le Mouvement associatif - Mutualité française - Pacte civique – UNIOPSS

Le groupe de coordination

Jean-David Abel (FNE), Christophe Dague (CFDT), Florence Dodin (UNSA), Patrick Doutreligne (UNOPSS), Orlane François (FAGE), Samuel Leré (FNH), Laurent Seux (Secours Catholique), Christophe Robert (FAP).

Les premiers travaux en commun

Lancement du site internet

Créé par la CFDT, le site pactedupouvoirdevivre.fr est en ligne depuis le 2 avril 2019. Vitrine du Pacte, le site présente les 66 propositions, les signataires/soutiens et l'actualité du Pacte (communiqué, revue de presse...)

Les rencontres

Dans les semaines qui ont suivi son lancement, les 19 ont été sollicités pour une rencontre avec LREM puis avec le Parti Socialiste qui souhaitent tous deux organiser des travaux communs sur des thématiques du Pacte. Les premières rencontres ont eu lieu et les travaux devraient débuter au mois de septembre (avec LREM). Il nous semble

à ce titre important d'irriguer de nos idées les partis/mouvements politiques, sans exclusive.

Les signataires du Pacte ont par ailleurs sollicité, dans une lettre commune signée par tous les n°1, une rencontre avec le président de la République (mi-avril). Ce dernier n'a pas répondu.

Communiqués et tribunes

Les 19 signataires ont publié 2 tribunes respectivement mi-avril (dans le JDD)¹ avant les annonces du président de la République sur la sortie du Grand débat et la semaine précédant les élections européennes (dans La Croix²).

Les 19 ont également réagi aux annonces du président de la République fin avril dans un communiqué titré « Face à l'urgence sociale et écologique, le compte n'y est pas ! »³.

Au-delà des questions de fond, ces communications communes nous permettent d'installer le Pacte dans le paysage mais aussi d'apprendre à travailler en commun.

Explicitation des 66 propositions

Les 19 ont également décidé de poursuivre le travail de fond initié dans la co-construction du Pacte, en explicitant les 66 propositions du Pacte à travers des fiches synthétiques faisant apparaître les constats ou le problème ayant amené à faire la proposition, en quoi cette dernière nous apparaît être une solution, les publics les plus concernés et enfin les interlocuteurs (Etat, employeurs, collectivités...).

Ce travail, dans un premier temps par pôle puis avec tous les signataires, doit aboutir début juillet. Il sera mis en ligne sur le site internet, et pourra servir de référence pour chacun dans les futurs débats ou rencontres autour des propositions.

Groupes de travail Projet de Loi de Finances et Revenu Universel d'Activité

Toujours sur le fond, les 19 ont acté la mise en place de deux groupes de travail sur le futur projet de loi de finances et le revenu universel d'activité, respectivement pilotés par FNH et la CFDT. Les travaux sont en cours et pourront aboutir à des expressions communes sur ces deux sujets.

Plus de 40 organisations soutiennent le Pacte

Depuis son lancement début mars, plus d'une vingtaine d'organisations ont exprimé leur soutien au Pacte, ce qui porte le nombre total de soutiens au Pacte à 42.

Si nous nous réjouissons de cette dynamique, qui est appelée à se poursuivre à la rentrée, nous avons décidé dans un premier temps de stabiliser le fonctionnement à 19 avant de proposer aux organisations qui soutiennent le Pacte de s'impliquer dans les travaux au même titre que les signataires.

Cette étape sera certainement passée en septembre.

¹ <https://www.lejdd.fr/Politique/tribune-de-nicolas-hulot-et-laurent-berger-le-quinquennat-a-quitte-ou-double-3891224>

² <https://www.la-croix.com/Debats/Forum-et-debats/contrat-justice-sociale-ecologique-solidaire-Europe-2019-05-22-1201023745>

³ <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/communiquede-presse-les-annonces-presidentielles-au-revelateur-du-pacte-du-pouvoir-de-vivre-2-mai-2019/>

Liste des signataires et des soutiens au 11 juin 2019

APF France Handicap - ATD Quart Monde - CCFD Terre Solidaire – CEMEA – CERAS – CFDT –CFTC - Club Convaincre Rhône – CNAJEP - Emmaüs France – FAGE - Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) - Fédération des PEP - Fédération OPH – FNH - Fondation Abbé Pierre - Fondation Armée du Salut - Forum Réfugiés- France Nature Environnement - France Terre d'Asile - Humanité et Biodiversité - La Cimade – La Fing - La Fonda - La Ligue de l'Enseignement - La Mutualité Française - Labo de l'ESS - Le Mouvement associatif - Le Pacte Civique – Les Compagnons bâtisseurs - Les Convivialistes - Les Francas - Nouveaux Droits de l'Homme - OXFAM France – RAC – REFEDD - Secours Catholique - Solidarité Laïque – UNADEL – UNHAJ – UNIOPSS - UNSA

L'articulation Plan de travail – Pacte du Pouvoir de vivre

Comme nous l'avons exprimé à plusieurs reprises, notamment par la voix du secrétaire général, le Pacte est une alliance inédite dans l'histoire : elle dépasse les alliances classiques (en intersyndicale). La CFDT a ainsi fait le choix de travailler avec des organisations environnementales, de pauvreté, étudiante etc... avec lesquelles elle partage finalement souvent plus de revendications qu'avec des organisations syndicales comme par exemple la CGT ou FO.

Le caractère inédit de cette alliance bouscule donc aussi notre mode de fonctionnement puisqu'il y a des habitudes de travail et de compromis à prendre ensemble.

Pour autant, le Pacte n'a pas vocation à se substituer au plan de travail confédéral. Il doit s'y inscrire.

C'est pourquoi la Confédération a adopté une lecture du plan de travail au prisme des propositions du Pacte. Ce travail, en cours, a pour objectif d'identifier tous les items pour lesquels il y aurait un intérêt à bénéficier d'un portage commun avec les organisations signataires du Pacte. L'intérêt peut s'entendre sur le fond avec la nécessité d'approfondir des sujets par une expertise commune, et sur la forme par l'opportunité de construire et bénéficier d'un rapport de force avec d'autres organisations, pour porter certaines actions.

Nous poursuivons la même logique pour les sujets d'actualité qui ne sont pas inscrits dans le plan de travail, en intégrant la question des alliances autour du Pacte quand cela nous semble être le meilleur chemin pour obtenir des avancées.

Dans les régions

A l'instar de la dynamique nationale, c'est la CFDT qui est la plupart du temps à la manœuvre dans les régions.

Plusieurs unions régionales ont d'ailleurs initié des rencontres avec les représentants locaux des signataires du Pacte, certaines en lien avec leurs représentants au CESER qui peut être une bonne source pour définir des objectifs locaux.

C'est à chacune des URI, en lien avec les signataires, de définir ses objectifs et sa stratégie autour du Pacte : débattre avec les citoyens, faire du développement, peser sur

des politiques publiques, construire ou pérenniser les relations avec les autres organisations...

La Confédération se tient à disposition des structures pour intervenir dans un rôle d'appropriation du contenu du Pacte ou toute autre question. Si la méthode de travail confédérale peut être reprise par les unions régionales qui le souhaitent, c'est bien à chaque structure de choisir comment et avec qui faire vivre au mieux le Pacte sur les territoires.

A ce titre, elles pourront travailler en fonction des réalités locales avec d'autres organisations que les seules signataires.

Lors de la conférence de presse prévue le 17 juin (voir ci-dessous) avec les n°1 des organisations signataires, il sera annoncé un Tour de France du Pacte du pouvoir de vivre de septembre à décembre. L'idée, à peaufiner collectivement, est d'organiser dans chaque région une journée Pacte avec quelques « têtes d'affiche » nationales : ces journées regrouperaient des militants de chaque organisation des citoyens intéressés mais aussi des élus locaux avec qui nous pourrions débattre. L'objectif est à la fois de continuer de faire connaître le contenu du Pacte auprès du plus grand nombre et de responsabiliser les élus locaux sur les propositions du Pacte qui rentrent dans leur champ de compétence. Ainsi, un "Pacte du pouvoir de vivre territorial" pourrait être construit – une sorte d'adresse aux candidats aux élections municipales – reprenant notamment les projets locaux ou territoriaux devant faire l'objet d'engagements prioritaires.

Les échéances avant l'été

Conférence de presse des n°1 le 17 juin 2019 de 14h à 16h

Les 19 signataires ont décidé d'organiser une conférence de presse le 17 juin : elle se tiendra dans les locaux de la Fondation Abbé Pierre.

L'objectif de cette conférence sera d'informer la presse :

- De la dynamique du Pacte avec l'annonce des nouveaux soutiens ;
- Des actions menées depuis le lancement et de la manière dont la nouvelle alliance qu'est le Pacte s'installe dans le paysage politique ;
- De notre point de vue sur la sortie du Grand débat ;
- De notre point de vue après le discours de politique générale du Premier ministre (le mercredi 12 juin)

Nous mettrons ensuite en avant 6 à 8 propositions issues du Pacte qui peuvent être mises en place immédiatement, et qui seront autant d'interpellations faites aux ministres concernés qui seront sollicités pour des rencontres.

Nous évoquerons, dans le cadre des propositions, le futur projet de loi de finances (PLF) qui devra être social et écologique.

Enfin, nous annoncerons le Tour de France du Pacte du pouvoir de vivre (voir ci-dessus) qui ancre le Pacte sur les territoires comme nous l'annonçons dès la conférence de presse fondatrice du Pacte.

Rencontre des signataires et des soutiens le 4 juillet

Nous organiserons une première rencontre des 42 soutiens au Pacte dans les locaux de la CFDT le 4 juillet, en présence de Laurent Berger. Il s'agira de présenter la démarche du Pacte, de s'en approprier collectivement l'esprit, les travaux en cours et d'échanger sur les échéances et la méthode de travail à venir.

Le support d'appropriation du Pacte

Nous finalisons un support d'appropriation et de débats/échanges à propos du Pacte. Ce support, sous la forme d'un Q-Sort (technique de tri qualitatif des propositions, support à des échanges sur ces dernières), sera mis à disposition des structures (adaptable pour les sections syndicales jusqu'aux FD/URI) qui le souhaitent.

Il peut être déjà transmis dans sa version « test » sur demande.

L'observatoire

Annoncé en conférence de presse le 5 mars, l'Observatoire du pouvoir de vivre devrait livrer sa première communication en octobre avec une lecture des politiques publiques (nationales pour l'instant) des 4 derniers mois au prisme du pacte, mais aussi notre bilan de la mise en œuvre des propositions annoncées en conférence de presse le 17 juin. En revanche, il ne s'agira pas de prendre toutes les propositions et d'évaluer si elles ont été mises en œuvre ou pas, au risque, sinon, de mettre tous nos moyens sur la statistique et le commentaire, plutôt que dans l'action.

Pour toute question sur le Pacte du pouvoir de vivre, vous pouvez contacter Christophe Dague -en charge de ce dossier à la Confédération- au 06 70 77 06 90 ou à l'adresse cdague@cfdt.fr.